



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé - Manque de médecins urgentistes

Question écrite n° 41573

Texte de la question

M. Guy Teissier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet du nombre de médecins urgentistes insuffisant en France pour maintenir l'activité hospitalière notamment au cours de la période estivale. Cette année encore, une trentaine de services hospitaliers d'urgences ont été fermés, faute de personnel. La crise structurelle menace l'hôpital public depuis des années et la crise sanitaire, on le sait, n'est pas venue arranger ce constat alarmant. C'est ce que confirme Jean-François Cibien, vice-président de Samu-urgences de France, qui reconnaît que la crise sanitaire a accentué cette tendance. Le mal-être au sein de la profession a été renforcé par l'accumulation de la fatigue et de la pénibilité pour les soignants en première ligne. Leurs revendications n'ont également pas toujours été écoutées lors du Ségur de la santé. Face à cette situation, certains urgentistes décident de quitter leur métier, ce qui conduit à accélérer les fermetures de services. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, à Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence, les urgences ont été fermées pendant plus d'un an, du mois de juillet 2019 à septembre 2020, en raison du manque de personnel. Ce service, se trouve aujourd'hui toujours en difficulté et est obligé de s'appuyer sur des intérimaires pour fonctionner. Emmanuelle Seris, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France et chef de service des urgences Smur de Sarreguemines et Bitche, dans le Grand-Est, a constaté que cette année, la situation s'est aggravée de manière spectaculaire. Cette situation est dramatique et ne peut plus durer. En ce sens, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre afin de favoriser le recrutement des professionnels de santé.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41573

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7306

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)